

# L'agence de développement des Ardennes a pris ses marques à Sedan

CAMILLE GAUBERT

Les salariés effectuent de la veille économique et communique sur les atouts du territoire.

C.G.

**L'équipe est installée dans les anciens locaux de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Elle joue le rôle de VRP des Ardennes, en France et à l'international.**



Les salariés effectuent de la veille économique et communique sur les atouts du territoire.

L'agence de développement économique accueille les porteurs de projets au 19, boulevard Fabert, dont elle loue le rez-de-chaussée. L'entrée est imposante et recouverte d'un porche en verre. « *L'image est primordiale, souligne le président de l'agence, Philippe Mathot. Les personnes que nous accueillons n'ont pas besoin de savoir que l'intérieur des locaux n'a été remis à neuf qu'avec un coup de peinture.* »

## LES LOCAUX ONT ÉTÉ MIS

### EN VENTE PAR LA CCI

Les salariés travaillent au rez-de-chaussée de la bâtisse, actuellement mise en vente par la chambre de commerce et d'industrie. « *Nous avons investi près de 10 000 euros pour l'installation*, ajoute Philippe Mathot. *L'essentiel concerne les logiciels.* » Ceux-ci permettent à l'équipe d'effectuer une veille économique. L'actualité des entreprises ardennaises et de celles du monde entier est ainsi accessible à l'agence, qui s'intéresse également à l'image que les médias renvoient des Ardennes. « *Nous avons par exemple repéré cet extrait dans l'Usine nouvelle*, explique le président bénévole. *L'article traite des Ardennes, d'un point de vue positif. C'est une bonne chose pour notre image.* » L'agence a les compétences pour obtenir des informations sur la bonne santé des entreprises. « *Cela nous est indispensable pour présager de la réussite de leurs projets*, poursuit Philippe Mathot. *Nous avons notamment les outils pour conseiller les politiques s'ils s'interrogent, sur la validité des sociétés, avec lesquelles ils négocient. Nous garantissons la confidentialité des informations. Personne ne peut taper à la porte et repartir avec un dossier sur la société de son choix.* » .

L'agence de développement économique a pour mission principale de promouvoir les Ardennes. Elle conseille les entrepreneurs qui veulent s'y installer, et repère ceux qui pourraient le faire. « *Nous recherchons des entreprises qui ont l'intention de monter des projets*, souligne le délégué général Jean-Louis Amat. *Nous ne nous arrêtons pas à nos frontières, et communiquons avec l'Allemagne, le Canada, les Pays-Bas...* » L'agence joue alors le rôle de VRP des Ardennes. Elle met en avant les atouts du territoire. « *Nous prouvons aux entreprises que leur projet dispose de toutes les infrastructures et outils pour se réaliser chez nous*, poursuit-il. *Le principal est le dispositif BER (bassin d'emploi à redynamiser). La société bénéficie d'un abattement total des impôts et des charges pendant 5 ans.* » Les Ardennes et le bassin de Lavelanet (en région Midi-Pyrénées), sont les seuls territoires qui peuvent prétendre au BER. Il faut 5 ans pour qu'une entreprise devienne solide. L'agence dispose donc d'arguments percutants pour relever ses défis.